



## Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, RUE DE LA PLAGE, SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ (QUÉBEC) J0K 1W0

TÉLÉPHONE : 450 883-2264 TÉLÉCOPIEUR : 450 883-0833

COURRIEL : [INFO@MUNSAR.CA](mailto:INFO@MUNSAR.CA) WEB : [WWW.MUNSAR.CA](http://WWW.MUNSAR.CA)

### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

VOUS ÊTES, PAR LA PRÉSENTE, AVISÉS PAR LA SOUSSIGNÉE, QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE CETTE MUNICIPALITÉ EN VISIOCONFÉRENCE PUBLIQUE, AURA LIEU :

**LE MARDI 11 AOÛT 2020, À 18 H 30**

ET QU'IL Y SERA PRIS EN CONSIDÉRATION LES SUJETS SUIVANTS, À SAVOIR :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. RÈGLEMENT NUMÉRO 910-2020
  - 3.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 910-2020 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 171 310 \$ ET UN EMPRUNT DE 54 135 \$ POUR DES TRAVAUX DE SÉCURISATION ET DE RÉFECTION DE LA CÔTE ET DE L'INTERSECTION DE LA RUE DU LAC-VERT SUD À L'ANGLE DE LA RUE DES MONTS AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES
  - 3.2 AFFECTATION D'UN MONTANT DE 117 235 \$ POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DÉCRÉTÉS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DU RÈGLEMENT NUMÉRO 910-2020
4. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 906-1-2020 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 2 153 708 \$ ET UN EMPRUNT DE 2 153 708 \$ POUR DES TRAVAUX DE RECHARGEMENT ET D'ASPHALTAGE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX : RUE DU LAC-ROUGE NORD, 2<sup>E</sup> RUE DU LAC-ROUGE NORD, RUE DU LAC-LONG SUD, RUES DES ÉRABLES, LAFOND, DU LAC-MARCHAND ET CÔTE SAINT-PAUL AINSI QUE TOUS LES TRAVAUX CONNEXES.
5. SPECTACLE DU CIRQUE ALFONSE – 2020
6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR UNIQUEMENT)
7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**RÉJEAN MARSOLAIS, G.M.A.**

**GREFFIER ET ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Les citoyens qui souhaitent assister à la séance de façon virtuelle sont invités à s'inscrire auprès de madame Tatiana Béliveau, d'ici le 11 août, 16 h, à [adj.executive@munsar.ca](mailto:adj.executive@munsar.ca). Par la suite, vous recevrez un lien électronique vous permettant d'y assister. Il vous faudra avoir le lien électronique, une connexion Internet et un appareil électronique (ordinateur, tablette, cellulaire) pour y assister. Aucun abonnement n'est requis.

Afin de préserver les périodes de questions du public, les citoyens peuvent faire parvenir leurs questions portant sur l'ordre du jour d'ici le 11 août, 16 h à [adj.executive@munsar.ca](mailto:adj.executive@munsar.ca) et, qu'ils assistent à la séance ou non, leurs questions seront lues et répondues.

Le lendemain, la séance extraordinaire du conseil municipal enregistrée est insérée au contenu de notre site Internet dans la section PUBLICATION.

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**JE, SOUSSIGNÉ, RÉJEAN MARSOLAIS, GREFFIER ET ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SUR MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN QUATRE (4) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL, LE SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT.**

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE SEPTIÈME JOUR DU MOIS D'AOÛT DEUX MILLE VINGT.**

**RÉJEAN MARSOLAIS, G.M.A.  
GREFFIER ET ADJOINT À LA DIRECTION GÉNÉRALE**